

# Protection des données à caractère personnel

## Les standards en vigueur chez OSRAM

---

1. OSRAM veille à ce que tous les collaborateurs bénéficient d'une **formation en matière de protection des données à caractère personnel** adaptée et conforme à la réglementation en vigueur. Nous respectons la vie privée de nos clients et nos collaborateurs.
2. Les données à caractère personnel sont utilisées exclusivement dans le **but** prévu lors de leur collecte.
3. Sur demande, OSRAM permet à ses consommateurs, clients et collaborateurs **d'accéder aux données stockées**.
4. OSRAM a mis en œuvre une procédure pour **signaler les cas de violation de leur données à caractère personnel**.
5. Avant de recueillir des données à caractère personnel, OSRAM fournit des **informations** claires sur le contenu, le type et la portée/périmètre des données collectées.
6. OSRAM applique la protection de la vie privée par défaut (« **privacy-by-default** ») et ne cherchera donc pas à obtenir un consentement par défaut.
7. Les règles de protection des données à caractère personnel sont intégrées dès la conception des produits et des processus (« **privacy-by-design** »).
8. Les clients et collaborateurs peuvent **s'opposer** au traitement de leurs données à caractère personnel dans le cadre de la réglementation en vigueur.
9. OSRAM transmet des données à caractère personnel uniquement si cela repose sur un fondement juridique (consentement, intérêt légitime) et dans la mesure où il est possible de garantir un **niveau de protection des données adéquat chez le destinataire**.
10. Lorsque la finalité de l'utilisation des données n'existe plus, lesdites données sont **effacées**, écrasées ou bien signalées de manière appropriée dans le cas où la réglementation en vigueur impose une période de conservation.